

5^{ème} « Fête Nationale de l'Attelage de Loisir »

Rassemblement « Ile de France »

Samedi 19 et dimanche 20 avril 2008

Château de Groussay (Montfort L'Amaury) et forêt de Rambouillet



Rassemblement
 ouvert aux
 cavaliers inscrits
 avec un attelage
 (nombre limité)

Possibilité de
 participer sur un
 ou deux jours



Renseignements et dossier d'inscription sur demande auprès de
agnes@rando-equestre.com ou jacques.andre@wanadoo.fr

ATEM Rando Equestre

Attelage et Tourisme Equestre

Association Loi 1901 - Déclaration Préfecture du 13 octobre 2004 - Adhérent Fédération Française d'Equitation
 4 avenue Daumesnil - 78600 Maisons-Laffitte

www.rando-equestre.com 06 03 05 03 80

Les ECURIES du VIEUX CHATEAU

Ecole d'attelage FFE / CNTE

Compétition / Loisir / Passages des examens / Location d'attelages

77540 ORMEAUX

www.attelage-passion.com 06 78 02 25 17

1) Au programme

PARTAGER - APPRENDRE - SE FAIRE PLAISIR

Samedi 19 avril 2008 : rando ATEM

A partir de 7h30 : accueil au Château de Groussay (Montfort l'Amaury)

Installation des participants dans le « pré & parking »

Remise des badges pour rentrer dans l'enceinte du Parc et du Château

8h30 (merci par avance de votre ponctualité !): briefing, remise des dossiers et café d'accueil à l'Orangerie

9h : préparation des chevaux et attelages

9h30 : tour dans le Parc et départ de la randonnée

12h30 : pique-nique en forêt de Rambouillet

14h30 : suite de la randonnée

17h30 : retour au Château de Groussay

19h30 : apéritif puis dîner aux chandelles à l'Orangerie du Château de Groussay

Nuit sur place : chevaux au paddock ou à l'attache, meneurs soit sous tente, soit dans les hôtels/chambres d'hôtes des alentours (liste sur demande), *ou chez soi !*

Dimanche 20 avril 2008 : « Journée Nationale de l'Attelage de Loisir » et inauguration des écuries du Château de Groussay

A partir de 7h30 : accueil au Château de Groussay (Montfort l'Amaury)

Installation des participants dans le « pré-parking »

Remise des badges pour rentrer dans l'enceinte du Parc et du Château

8h30 (merci par avance de votre ponctualité !): briefing, rappel du règlement, remise des dossiers et café d'accueil à l'Orangerie

9h : préparation des chevaux et attelages

9h30 : départ de la balade (environ 12 km), passage aux Etangs de Hollande puis en ville de Montfort-l'Amaury

11h30 : retour au Château de Groussay et inauguration des écuries (photos, promenade des VIP...)

12h30 : buffet campagnard et pique-nique, rencontres avec les partenaires

14h, sur la piste devant l'obélisque et sous les arbres: démonstrations de maniabilité (attelage à 1, 2 et 4 chevaux), de longues rênes, présentations de quelques difficultés du TREC attelé, initiations aux arts de l'attelage (garnir, atteler...)

Promenades en attelage pour le public, offert par les participants à la journée pour faire partager leur passion : découverte des « fabriques » du Parc du Château

17h : pot de l'amitié dans l'Orangerie, remise des plaques et des cadeaux

Cette journée est co-organisée par ATEM Rando Equestre et Les Ecuries du Vieux Château
sous l'égide du Comité Régional de Tourisme Equestre d'Ile de France.

Le Château de Groussay nous accueille et organise l'inauguration de ses écuries nouvellement restaurées. Les Comités de Tourisme et de Tourisme Equestre des Yvelines, les Offices de Tourisme de Montfort-L'Amaury, de Rambouillet et de Maisons-Laffitte nous apportent leur soutien.

Meneurs et cavaliers doivent obligatoirement avoir leur licence FFE.

2) Le Château de Groussay

Situé à Montfort l'Amaury **près de** Rambouillet dans les Yvelines, le Château de Groussay, à moins de 50 kms de Paris a été construit en 1815 par la Duchesse de Charost, la fille de Madame de Tourzel, gouvernante des enfants du roi Louis XVI et de Marie-Antoinette. Racheité en 1938 par Charles de Beistegui, esthète inspiré, Groussay s'agrandit en 1952 de deux ailes dont l'une conduit au théâtre et de « Folies » conçues avec la complicité des artistes Emilio Terry et Alexandre Serebriakoff. L'ensemble est classé "Monument Historique " depuis 1993.



Son nouveau propriétaire, Jean-Louis Remilleux, qui le restaure depuis 2001, a décidé de l'ouvrir au public. *"Depuis que j'ai la charge de ce monument classé dont je me sens davantage le dépositaire que le propriétaire tant la vie humaine est courte devant les siècles d'histoire du patrimoine, je mesure la singularité du génie créatif de Beistegui. Groussay, ce sont le goût et l'audace d'un homme qui, toute sa vie, a transformé les lieux, échafaudé des projets, bousculé les convenances, imaginé un paradis, s'entourant d'artistes anticonformistes, dans le seul souci d'approcher la beauté. Le tout pour son plaisir et celui de quelques amis dans un premier temps. Pour notre enchantement à tous, aujourd'hui."*

Inspiré par les parcs du XVIIIème siècle et les jardins anglo-chinois, Charles de Beistegui a multiplié les « Folies » (ou fabriques) à Groussay dans les années 1950-1970. Modifiant le terrain, creusant des lacs et des canaux, il a imaginé et réalisé en vingt ans une oeuvre aussi originale que la décoration intérieure du château. En voici trois, parmi les sept que vous aurez l'occasion de découvrir dans le Parc du Château.

LA TENTE TARTARE



Edifié en 1960 et conçu en tôle peinte, la tente Tartare abrite dix mille carreaux de Delft. Elle s'inspire de celle que le roi Gustave III de Suède a élevé en 1781 à Drottningholm.

Le TEMPLE DU LABYRINTHE



Au centre d'un petit labyrinthe végétal, une "fabrique" en pierre, construite en 1967. A l'intérieur, des photos du grand photographe anglais Cecil Beaton qui a beaucoup fréquenté Groussay.

LE PONT PALLADIEN



Conçu en 1960 par Emilio Terry, il rappelle le pont de Wilton-Park en Angleterre et le pont des Guglie à Venise, où Charles de Bestegui possédait le palais Labia, qui abrita le "Bal du siècle" en 1951.

Les **écuries** du château, dont la restauration vient d'être terminée, datent de la création des bâtiments pour la duchesse de Charost entre 1815 et 1825. Les appliques lumineuses sont probablement ajoutées dans les années quarante par Emilio Terry sous la direction de Charles de Beistegui. Pendant la guerre, les écuries abritent un cheval de trait tirant un omnibus pour raccompagner les invités jusqu'à la gare. Sur un document d'époque, on peut y voir un invité traire une vache, ce qui montre bien que les écuries remplissent un rôle utile fournissant du lait frais à toute la maisonnée.



Les boxes des chevaux viennent d'être entièrement refaits, comme la sellerie que Beistegui a si joliment décorée ainsi que l'appartement des palefreniers du premier étage.

L'équitation et l'attelage sont à nouveau à l'honneur aux écuries du Château de Groussay, en particulier ce dimanche 20 avril, à l'occasion de la journée nationale de l'attelage de loisir, jour choisi pour l'inauguration des écuries !

Comment accéder au Château de Groussay ?

Prendre l'A13, direction Rouen > puis A12 direction Dreux > puis RN12 direction Dreux > passer sous le tunnel de Pontchartrain > prendre la 1ère sortie: Méré/Montfort l'Amaury. Dans Montfort, au 1er carrefour pavé, prendre à gauche. Descendre jusqu'au stop. Au stop à gauche, longer le mur de l'enceinte du château. L'entrée est sur la droite, après le mur.

L'accès au Parc sera gratuit pour les meneurs, cavaliers et leurs équipes, sur présentation d'un badge remis sur place par les organisateurs. Pour le public, le tarif pour la visite du Parc est de 8€ par personne, gratuit pour les moins de 12 ans.

3) La « Journée Nationale de l'Attelage de Loisir »

Comité National de Tourisme Equestre (CNTE), Fédération Française d'Équitation (FFE)

En Ile de France, les précédents rassemblements, organisés par les Ecuries du Vieux Château, ont eu lieu au Château de Courances, aux Châteaux de Courson et du Marais et au Domaine de Villarceaux, sous l'égide du CRTEIF (Comité Régional de Tourisme Equestre d'Ile de France). ATEM Rando Equestre a co-organisé l'événement en 2007 et y a intégré une randonnée « Bréval / Villarceaux / Mantes-la-Jolie / Bréval ».

> Rassembler pour partager

Pratique familiale de loisir par excellence, l'attelage gagne discrètement mais sûrement le coeur des amoureux de chevaux et de pleine nature. Toujours plus nombreux sur les rassemblements de randonneurs, en particulier à l'Équirando, les attelages bénéficient depuis fin 2002 d'un balisage spécifique pour parcourir la France par monts et par vaux hors des routes goudronnées.

Pour célébrer et encourager l'émergence de cette pratique, le CNTE reconduit pour la cinquième fois, la « Journée Nationale de l'Attelage de Loisir ». Le 20 avril prochain, les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre et les structures adhérentes de la Fédération Française d'Équitation (centres équestres et associations) participantes se mobiliseront pour rassembler tous les meneurs de loisir et faire goûter au grand public les joies de l'attelage.

Journées randonnée-nature, rassemblements d'équipages, démonstrations de TREC en attelage, ouvertures ou entretien d'itinéraires équestres, conseils pratiques dispensés par des professionnels ou des pratiquants chevronnés, ouverture exceptionnelle aux attelages de parcs et propriétés : les animations seront nombreuses et très variées.

Un seul mot d'ordre : tous en voiture !

> Au travers de ces multiples animations locales, il s'agit de valoriser les grandes qualités de l'attelage de loisir et de lever les freins à la pratique :

- L'attelage de loisir, une pratique conviviale

Difficile de sortir à cheval en famille quand tout le monde n'est pas à l'aise en selle ou ne peut plus monter, avec des enfants en bas âge, ou quand on n'a pas les moyens de louer ou d'acheter une monture pour chacun... La solution : l'attelage d'un grand poney ou d'un cheval pour partager une journée en pleine nature sans laisser personne de côté. L'attelage offre aussi plus de confort que la randonnée en selle : les amateurs de paniers pique-nique bien garnis ne restent pas sur leur faim !

> La « Journée Nationale de l'Attelage de Loisir » est l'occasion de découvrir l'activité et de partager une bonne journée avec d'autres amoureux des chevaux.

- L'attelage de loisir, une pratique accessible à tous

Pour débiter en attelage, il n'est pas besoin de posséder son cheval ni sa voiture : professionnels et associations peuvent initier à l'activité par des stages en faisant bénéficier de leur matériel, de leurs chevaux et de leurs installations. Il n'est pas non plus nécessaire de nourrir des ambitions en compétition pour pratiquer l'attelage : des milliers de kilomètres de routes et chemins sont accessibles aux voitures attelées, des centaines de rassemblements et de manifestations sont organisés chaque année par les Comités Régionaux et Départementaux de Tourisme Equestre (CRTE et CDTE), les établissements équestres et les associations. Sortie dominicale en famille, randonnée entre amis, rallye, stages de perfectionnement... Avec l'attelage, il y en a pour tous les goûts !

> La « Journée Nationale de l'Attelage de Loisir » a pour vocation de mettre un coup de projecteur sur ces multiples approches de l'attelage et de conquérir de nouveaux meneurs.

- L'attelage de loisir, une autre approche de la nature et du cheval

L'attelage offre un moyen unique de se fondre dans la nature et de découvrir des espaces naturels préservés, sans bruit de moteur, au rythme du pas ou du trot du cheval. La préparation du cheval, le harnachement et le menage sont aussi d'autres approches d'un animal toujours attirant, mais souvent impressionnant pour ceux qui le méconnaissent.

> La « Journée Nationale de l'Attelage de Loisir » est l'occasion d'une première escapade à la rencontre de la nature et du cheval.

- L'attelage de loisir, une pratique sûre

L'attelage est une activité qui peut et doit se pratiquer en toute sécurité. Pas question d'improviser ! Cheval éduqué, meneur formé et informé : les recommandations d'un professionnel ou d'un meneur averti sont indispensables.

> La « Journée Nationale de l'Attelage de Loisir » sera l'occasion pour tous les pratiquants, souvent isolés, de bénéficier de bons conseils pour progresser en toute sécurité.

4) Les Yvelines, un département où le cheval est fédérateur

- Les Yvelines, terre de cheval, quelques faits et chiffres :

> **20 400 licenciés** en 2007, dont 4 178 orientés vers la compétition (20 titres de champions au niveau national). Les Yvelines sont le premier département de France en termes de licenciés. De grandes figures du cheval sont réunies dans les Yvelines : Jean Rochefort, Guillaume Canet, Bartabas, Andy Booth ou Jean-Marc Nicolas par exemple.

> De **nombreuses activités** : randonnées, endurance (épreuve internationale de 160 km autour de Rambouillet), horse-ball, attelage, courses (Maisons-Laffitte pour le galop et Rambouillet pour le trot)... Le sport de compétition est également largement représenté : concours officiels organisés dans toutes les disciplines et en particulier le Championnat de France des Jeunes en CCE à Bonneville.

> Des **formations professionnelles** diversifiées (jeunes chevaux, secourisme, techniciens spécifiques, etc) : le Centre d'enseignement zootechnique de Rambouillet, le Centre d'Entraînement de Maisons-Laffitte, l'Institut National d'Agronomie de Plaisir-Grignon, l'Académie de spectacle équestre de Bartabas à Versailles.

> **Plus de 200 établissements équestres** (dont 156 centres équestres affiliés à la FFE, des fermes équestres, des écuries privées...).

> **376 km de chemins de randonnée dédiés à l'équitation** : schéma départemental de la randonnée équestre formant 6 boucles couvrant l'ensemble du territoire, d'autres boucles et liaisons sont à l'étude.

- Une ambition « cheval » pour les Yvelines :

Les objectifs de la nouvelle politique autour du cheval dans les Yvelines formulés par le Président du Conseil Général, Pierre Bédier, sont de développer la pratique du « **cheval pour le plus grand nombre** » et « **sous toutes ses formes** ».

Le Département souhaite donc élargir l'accès au monde du cheval et à la culture équestre : rapport avec l'animal, métiers du cheval, relation avec la nature et l'environnement, avec le monde rural et agricole...

Le cheval favorise le développement de différentes pratiques sportives, mais peut aussi être vecteur de socialisation, sensibilisation, pédagogie. Cette pédagogie est multiple : approche dite éthologique, attelage, pratique pour handicapés, 3e âge, jeunes en difficulté (dans le cadre scolaire comme extra scolaire), familles...

De nombreux projets concrétisent cette politique touchant aussi bien la masse que l'élite, et sans rupture : le développement de l'équitation scolaire (classes de 6ème), les Yvelines Campus, offrant des activités autour du cheval aux plus démunis (randonnée, attelage, éthologie, entre autres, à plus de 30 000 jeunes par an), les soutiens aux centres de formations professionnelle du monde du cheval, les animations pour les publics spécifiques (3e âge, handicapés), les foires, ventes, le projet d'un festival du film du cheval, l'accueil de stage d'entraînement de l'équipe de France de saut d'obstacle, de voltige, de complet...

Le Département des Yvelines est fier d'avoir su préserver ses racines rurales. Le cheval est lié à la **politique agricole** puisqu'un tiers des revenus agricoles sont liés au milieu du cheval (céréales, fourrages, pensions, élevages...). Le Département souhaite ainsi favoriser le développement de circuits courts de production/distribution, les pensions de chevaux en zones périurbaine ou semi-rurales.

En matière de **tourisme équestre**, le Conseil Général a créé six boucles de randonnée équestre (adoption en juin 2006 du schéma départemental de randonnée équestre) qu'il souhaite valoriser : soit 376 km de chemins à baliser, équiper, promouvoir... L'accueil touristique est donc à étudier et à organiser autour, notamment, du Haras national des Bréviaires et de différents territoires comme Rambouillet et ses alentours, mais aussi l'Houdanais, la Plaine de Versailles et Maisons-Laffitte.